

# Compte- rendu du conseil d'école n°1

**DATE** : mardi 10/11/2020 à 18h15

**PRÉSENTS** : Enseignants : Mmes HIALE-G(directrice), BAREILLES, RUPERD,

Mairie : Mme LACROIX

Représentants des parents d'élèves : Mme AFONSO et Mr EMMA

ATSEM : Mmes PERE et SCORNET

*En raison des conditions sanitaires exceptionnelles, le conseil d'école se déroule en effectif très réduit (2 représentants seulement de chaque partenaire) ; les autres membres étant en lien par téléphone.*

## Présentation du conseil d'école et de ses attributions.

- vote le règlement intérieur de l'école
- adopte le projet d'école quand il est renouvelé
- donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, activités périscolaires, hygiène scolaire, sécurité des enfants, etc. En aucun cas, le conseil d'école ne traite de la pédagogie ni de questions relationnelles. Les enseignantes doivent être le premier interlocuteur ainsi que la directrice.
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles
- peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire (changement du rythme scolaire, changement des horaires de classe)

Il se réunit 3 fois par an.

C'est un moment d'échanges et de discussions. Tous les membres peuvent s'exprimer à tous moments sur les sujets mis à l'ordre du jour.

## ELECTIONS

263 inscrits, 145 votants (11 nuls) soit 55,13% de participation (en 2019 : 37,39%) C'est une hausse significative. Félicitations aux élus pour leur campagne qui a été efficace.

Rappel, un calendrier de dépôt de candidatures est donnée par l'inspection académique. Les votes doivent se faire en liste complète pour être comptabilisés.

Représentants titulaires des parents d'élèves :

Mmes et Mr EMMA, CUYALA-PROVENCE, CHARRIER, AFONSO, CASAX,

Représentants suppléants des parents d'élèves :

Mmes MARTINIE, PICHOT-LAURO, HAYS, BRESCIA, CABAL

**Les délégués des parents** sont joignables sur leur adresse mail : **maternelle.delegates@gmail.com**

## RENTREE 2020

EFFECTIFS : 137 enfants inscrits à la rentrée (124 à la rentrée 2019). Soient : 49 PS, 50 MS, 38 GS.

Classe de Mme STICHT et SAINT-BOIS : 26 élèves de Petites Sections

Classe de Mmes BAREILLES : 31 élèves de moyennes et grandes sections (18MS, 13 GS)

Classe de Mmes HIALE-GUILHAMOU et HONTABAT: 31 élèves de moyennes et grandes sections (17MS, 14 GS)

Classes bilingues occitan : Mmes ALBERT et RUPERD

PS-MS-GS oc1 : 24 élèves (12PS, 7MS, 5GS)

PS-MS-GS oc2 : 25 élèves (11PS, 8MS, 6GS)

Les effectifs des classes de français sont très chargées.

A noter que la DSDEN nous demande déjà les prévisions d'effectifs pour la rentrée 2021. Les familles ayant des enfants nés en 2018 sont priés de se faire inscrire auprès de la mairie.

Le jour de décharge de direction est le mardi, il est assuré par Mme HONTABAT Audrey.

Le personnel ATSEM est le même que l'an passé, pas de changement mais rotation sur les classes par rapport à l'an dernier comme chaque année.

Des stagiaires Atsem interviendront dans l'année. Elles observent et aident à la préparation matérielle, en classe et pour le service au restaurant scolaire.

Nous avons également 2 services civiques dont les contrats viennent d'être signés par le rectorat. Elles interviendront dans les classes, pour la surveillance des récréations et aux temps d'accueil (portail). Leur mission est de contribuer aux activités pédagogiques, éducatives et citoyennes de l'école. Andréa et Mégane ont rejoint l'équipe cette semaine.

Une stagiaire professeur d'école occitan est venu en observation dans la première période pendant 2 semaines.

### **COOPERATIVE scolaire :**

La coopérative scolaire est gérée par une association : « association de l'école maternelle de Sauvagnon ».

Le bureau de cette association est renouvelé chaque année lors de son AG le 16/10/2020(cf compte- rendu )

Mme Bareilles en est la trésorière et nous fait un point à chaque début d'année. Les enseignantes proposent de faire un point sur les besoins et les dépenses également au moment du second conseil d'école avec 2 membres de l'ape afin d'anticiper les besoins de l'année suivante.

Son rôle : elle sert à acheter du petit matériel pour les classes, les cadeaux de Noël et finance une partie des sorties scolaires et des spectacles proposés aux enfants.

Son financement :Participation libre et facultative des familles en début d'année scolaire cette année encore avec un maximum de 15€. Sur proposition des parents d'élèves, ce montant maximum ne sera plus précisé l'an prochain. Merci à tous pour vos participations. Ainsi que des dons de l' association de parents d'élèves en fonction des bénéfices de leurs manifestations.

Les comptes de la coopératives sont présentés par la trésorière Mme Bareilles et sont votés par l'ensemble des partenaires.

Don symbolique cette année de l'APE de 1€/enfant étant donné que l'APE n'a pas pu faire de manifestation en 2019 en raison de la crise sanitaire. L'APE est une association de parents d'élèves bénévoles pour organiser des manifestations festives, ludiques pour animer le village et pour collecter des fonds destinés aux écoles.

**Les parents bénévoles de L'APE** sont joignables sur leur adresse mail : **[ape.sauvagnon@gmail.com](mailto:ape.sauvagnon@gmail.com)**

### **SORTIES, PROJET :**

Le fil rouge de l'année porte sur les sciences.

Aucune sortie n'a malheureusement pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire, nous avons prévu une sortie cueillette de fruits d'automne et légumes pour cette seconde période mais les sorties sont pour l'instant toutes interdites.

Le cross a tout de même pu avoir lieu par cycle le vendredi 16 octobre. Les enfants ont très bien participé et bien goûté. Merci à la mairie. L'équipe demande pour l'an prochain que les jus de fruits soient en bouteilles et non en briquettes individuelles dans un souci de commodité et d'écologie.

Les classes de bilingues devaient aller au théâtre saint Louis pour un spectacle occitan autour des contes mais il vient d'être annulé.

Nous avons réservé un spectacle à Alexis Peyret pour toutes les classes pour début 2021: « Toc, toc, toc » de la compagnie Chamboule théâtre.

Le carnaval béarnais à Pau est annulé.

Les décroissements GS ne peuvent pour l'instant pas se faire étant donné le protocole qui demande de ne plus mélanger les groupes d'élèves.

La mairie nous informe que les commission culture et scolaire souhaitent offrir un spectacle aux enfants courant janvier « une lune entre 2 maisons » de la compagnie tout droit jusqu'au matin.

## **REGLEMENT INTERIEUR**

- Vote du règlement intérieur : le règlement intérieur est voté après modifications. Il sera adressé à toutes les familles pour signatures dans le cahier de liaison.

## **REGISTRES : , : PPMS, RSST,PPMS attentat, RDGI, accessibilité**

- PPMS : présentation des PPMS et des différentes évacuations ou mise à l'abri.

l' exercice évacuation incendie et s'échapper (attentat) a eu lieu et s'est bien passé le 28/09. Pour ce premier exercice le personnel et les enfants sont prévenus.

Le signal d'alerte pour l'attentat « se cacher » n'est pas efficace.

Les délégués de parents demandent à la mairie de faire des devis pour avoir un signal d'alerte plus efficace par exemple un signal lumineux.

- Registre Santé et Sécurité au Travail : Rappel de l'existence de ce registre et de ses objectifs. Ce registre est à la disposition de chacun au bureau de la directrice et est affiché à l'entrée . Toute personne (personnel, parent,...) fréquentant l'école est invitée à noter dans ce registre les observations ou problèmes qu'elle pourrait rencontrer en matière de santé, de sécurité, d'hygiène et de conditions de travail. Cela sera ensuite transmis à l'inspection académique.

- Registre des Dangers Graves et Imminents,

- Registre d'accessibilité.

Nous vous rappelons que pour toutes questions, remarques, suggestions, le 1er interlocuteur des parents doit être l'enseignant de la classe et la directrice. Nous sommes à votre écoute.

## **Nouveau Protocole rentrée novembre :**

Ce protocole est accessible à tous sur le site [education.gouv.fr](http://education.gouv.fr).

Chaque famille a été destinataire d'un courriel vendredi 6/11.

Nous rappelons que les parents doivent être masqués dans l'enceinte de l'école et les 50m environnant et qu'un seul parent est autorisé à accompagner l'enfant. De même les regroupements aux heures d'entrée et sortie sont à éviter.

Le protocole du 2 novembre demande pour la maternelle:

- un lavage des mains à l'arrivée, avant et après chaque récréation et chaque repas,

- une limitation des croisements entre les élèves et familles de classes différentes notamment dans les arrivées et départs : la classe des MS-GS de Mme Bareilles est accueillie dans le couloir extérieur de 8h20 à 8h30.

- éviter au maximum le brassage des enfants : une réorganisation a été mise en place sur le temps scolaire uniquement avec des récréations par classe. Chaque classe est dans une zone de la cour. La cour est partagée en 3 zones. Il y a 2 temps de récréations décalées. L'accueil de 13h35 se fait en alternance dans la cour ou directement dans la classe. Les vélos et roues sont interdits en raison des nouvelles zones réduites dans la cour. Les enfants sont autorisés à amener un jouet individuel pour rendre ce moment de récréation plus ludique et convivial durant cette période.

- une aération des locaux au minimum pendant 15mn toutes les 2h.

- un nettoyage des surfaces les fréquemment touchées plusieurs fois par jour avec un désinfectant,

- un accès aux jeux extérieur si nettoyage quotidien ou sans utilisation 12h,

- mise à disposition d'objets partagés à l'intérieur si désinfection quotidienne ou isolement pendant 24h : les jeux, puzzles, livres...sont partagés en 2 pour faire une alternance et permettre de les laisser isolés pendant 24h.

*Question des parents* : masques transparents pour les enseignants ? Les enseignantes n'ont pas été livrées en masques transparents et n'ont pas eu de nouvelle de cette information donnée par le ministre de l'éducation fin août et relayée par les médias.

Les délégués des parents profitent du conseil d'école pour remercier les enseignantes pour la continuité pédagogique de qualité dispensée pendant le confinement.

### **Fête des écoles :**

La fête de fin d'année est l'occasion pour les classes de mettre en lumière le projet fort de l'année. Cette année, le projet est autour des sciences. Les enseignantes proposeront donc un vendredi en fin d'après midi des ateliers parents/enfants et expositions du travail de l'année associés à un moment convivial. A voir ultérieurement avec l'APE...

### **Organisation du temps de repos :**

Les atsem expliquent le fonctionnement du temps de repos.

Les enfants sont partagés dans 2 salles. Dans la salle qui sert également d'accueil pour la garderie : cette salle peut accueillir maximum 27 enfants de petite section, les enfants sont surveillés par une atsem. Dans la salle de l'ancienne BCD : local appartenant à la commune jouxtant l'école et le grand parking ; cette salle peut accueillir maximum 20 enfants : 16 lits maximum pour les petites sections et/ou 7 tapis maximum pour les moyennes sections. Étant donnée la configuration de la salle et la nécessité de raccompagner par petits groupes les enfants au fur et à mesure de leur réveil, les enfants sont surveillés par les 2 atsem des classes occitan.

Chaque enfant a son propre lit, drap, couverture. La sieste débute vers 13h et les derniers enfants sont levés vers 15h30. Tous les personnels de l'école remarquent une nette amélioration sur la qualité et la quantité de sommeil des enfants depuis la mise en place de ces 2 salles de sieste.

### **Points mis à l'ordre du jour par les parents d'élèves :**

- sécurité parking : la mise en place de barrières le long de la route est demandée. C'est prévu par la mairie, les services techniques le feront en interne en cours d'année.

Marquage de places et place PMR : les parents demandent les marquages des places dans les 2 parkings et demande s'il est possible d'avoir également 1 place PMR sur le petit parking devant le portail principal de l'école maternelle. La Mairie répond favorablement au marquage au sol qui sera réalisé lors de la prochaine campagne de peinture routière (une fois par an). Une place PMR peut être rajoutée sur le parking côté portail principal, mais ses dimensions contraindront à la suppression d'une place de parking. Les parents demandent un temps de réflexion.

- aire de jeux : l'entretien se fait régulièrement le mercredi ou pendant les vacances scolaires. En cas de problème, les services techniques interviennent aussitôt. Des contrôles sont également effectués par une commission de sécurité. Cette structure est certes vieillissante mais elle reste en très bon état et très appréciée des enfants.

- harcèlement scolaire : commission bien vivre à l'école, ateliers, comment en parler aux enfants de la maternelle ? : ce sujet est abordé au quotidien en maternelle dans tous les instants de vie dans la classe et de façon adaptée à l'âge de chacun : partage, écoute, tolérance. Nous avons pour habitude de mettre en place des ateliers de décroisements de débats philosophiques avec tous les GS pour approfondir certains sujets. Cette année pour l'instant les décroisements mélangeant plusieurs classes sont proscrits mais cela n'empêche pas d'aborder tous ces sujets en classe.

- Photo de classe : la photo de classe était programmée pour la semaine de la rentrée des vacances d'automne ; Nous l'avons décalée au printemps suite à une demande de l'association des parents d'élèves qui souhaite proposer aux familles la vente d'objets personnalisés cette fin d'année. Cela afin d'éviter de solliciter les familles tous en même temps. Cette année les portraits des enfants seront proposés aux familles. Les parents

délégués demandent le retour au portrait tous les ans précisant que les familles ne le souhaitant pas ne sont bien sur pas obligées de l'acheter.

**Informations diverses :**

- le RASED : une nouvelle psychologue scolaire est rattachée à l'école de serres castet. Ses coordonnées sont à votre disposition au tableau d'affichage et au bureau. Elle interviendra à la maternelle uniquement si besoin de bilan. Il s'agit de Mme ORTHET Sandrine. Les familles peuvent faire appel à elle quand ils le souhaitent. Nous regrettons toujours l'absence de maître E et G dans notre secteur .

Remarques diverses :

- Rappel à tous les parents : l'école maternelle fonctionne beaucoup avec du matériel de récupération et est preneuse de beaucoup de choses venant des entreprises.  
N'hésitez pas à nous solliciter avant de jeter ! Merci d'avance!

La Mairie souhaite remercier l'ensemble de l'équipe éducative (enseignants, parents et salariés municipaux) qui s'adaptent aux différentes contraintes (mesures sanitaire, plan Vigipirate, hommage...) pour le bien-être des enfants.

Prochain conseil d'école fixé le 2/03/2021

N'hésitez pas à communiquer avec nous, en nous souhaitant une très belle année scolaire ensemble.